

10 avril 2020

**TRAÇAGE DES MALADES SUR PORTABLE :
L'AD-PA DEMANDE LA SAISINE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE**

Dès le début de la crise l'AD-PA a demandé à l'État qu'il saisisse le Comité Consultatif National d'Éthique sur le confinement des Personnes Âgées en établissement.

L'avis, qui a été rendu, permet de trouver le bon équilibre entre sécurité et liberté d'une part, entre sécurité physique et sécurité affective d'autre part.

Dans ce sens l'AD-PA demande que le Gouvernement saisisse ce Comité sur la question du traçage dans l'hypothèse d'une utilisation dans le cadre du déconfinement, car les mêmes nécessités d'équilibre sont indispensables sous un éclairage éthique.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées